

# Analyse genre des dépenses publiques d'éducation en Côte d'Ivoire

Nathaniel GBENRO<sup>1,2†</sup> | Richard K. MOUSSA<sup>1\*</sup>

<sup>1</sup>Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA), Abidjan, Côte d'Ivoire

<sup>2</sup>Laboratoire Thema, Université Cergy-Pontoise

**Correspondence**

Richard K. MOUSSA

Email: richard.moussa@ensea.ed.ci

**Present address**

\* richard.moussa@ensea.ed.ci

† nathaniel.gbenro@ensea.ed.ci

**Funding information**

CRDI, Centre de Recherches pour le Développement International, Grant/Award Numbers: 108762

Cet article propose une analyse ex post de la sensibilité du budget de l'éducation aux aspects du genre en Côte d'Ivoire. A cet effet, il utilise les données de l'enquête niveau de vie des ménages de 2015 combinées avec les données des annuaires de l'éducation et du budget pour mettre en exergue les progrès effectués en matière de budgétisation sensible au genre dans le secteur de l'éducation et analyser les disparités régionales et selon le niveau de revenu. Il ressort que la marche vers l'égalité est lente dans l'ensemble, avec un gain de cinq points de pourcentage en 20 ans (1995-2015). Toutefois, les milieux ruraux et les quintiles les plus pauvres sont ceux pour lesquels l'on enregistre une forte réduction des inégalités filles-garçons dans l'allocation des subventions d'éducation. De plus, la situation est plus proche de l'égalité au niveau du primaire que du secondaire.

**KEYWORDS**

Budgétisation sensible au genre (BSG), Education

**JEL**

H61, I24

---

\*† Les auteurs ont contribué de manière égale à l'ensemble du travail.

## 1 | INTRODUCTION

La nécessité de la prise en compte du genre dans la planification et la budgétisation a donné naissance, au début de la décennie 1990, au concept de « Budgétisation sensible au genre (BSG) ». La BSG intervient dès lors qu'un pays souhaite intervenir pour lutter efficacement contre les inégalités de genre en utilisant son budget (Morrissey, 2018). Il s'agit de réduire les inégalités de genre en repensant les approches de mobilisation des ressources et aussi du mode d'utilisation (l'allocation) des ressources générées (O'Hagan & Klatzer, 2018). Ces changements couvrent toutes les politiques publiques, y compris les mesures fiscales et les dépenses publiques. La BSG se base sur une analyse genre de l'économie en vue d'identifier les poches d'inégalités de genre. Cette analyse genre peut être mise en œuvre suivant une approche relative à chaque étape du processus d'élaboration des politiques budgétaires et fiscales (Morrissey, 2018).

Les approches pour la mise en œuvre d'une BSG peuvent être de trois types : les approches Ex ante, progressives (concurrent en Anglais), et Ex post (Downes et al., 2017). Les approches « Ex ante » de la BSG consistent à évaluer l'impact genre des mesures budgétaires ou fiscales avant leur adoption; (i) soit à travers une évaluation de la manière dont les allocations budgétaires et les recettes collectées contribuent à la réduction des inégalités de genre, (ii) soit en collectant les perceptions des parties prenantes sur l'effet des politiques publiques sur les inégalités de genre en vue de leur prise en compte. Quant aux approches progressives, elles consistent principalement à établir des directives à prendre en compte dans la mise en œuvre du budget. Ces directives peuvent porter sur (i) la part minimale des objectifs de performances du budget liés aux mesures sensibles au genre, (ii) la part minimale des allocations budgétaires affectées aux mesures sensibles au genre, et (iii) l'obligation d'annexer au budget un document évaluant son impact sur les questions d'inégalité de genre. Concernant les approches « Ex post », il s'agit d'une évaluation des mesures budgétaires ou fiscales après leur mise en œuvre. Cette évaluation peut se faire soit en intégrant systématiquement la dimension genre dans la revue des dépenses publiques, soit à travers une évaluation indépendante de l'impact des mesures budgétaires ou fiscales sur les inégalités de genre.

Même si le concept de la BSG date de la décennie 1990, son appropriation et sa mise en œuvre restent à leur début. Une collecte de données sur les efforts en matière de BSG réalisée par Stotsky (2016) montre que seuls 23 pays dans le monde ont des initiatives en faveur de la BSG. En Afrique subsaharienne, seuls deux pays (le Rwanda et l'Ouganda) ont entrepris des efforts satisfaisants en matière de BSG; notamment à travers l'intégration de mesures sensibles au genre dans leur budget (Stotsky et al., 2016). Ainsi, les cadres d'élaboration et d'exécution des budgets dans les pays négligent généralement l'aspect genre (Elson, 1999) : on parle de budgétisation insensible au genre (Gender-blinded budget en Anglais). Cette insensibilité du budget à la dimension genre a contribué à creuser les inégalités de genre (Elson, 2002; Elson & Sharp, 2010). Afin d'attirer l'attention des décideurs sur le rôle qu'a joué la budgétisation couramment pratiquée sur l'accroissement des inégalités de genre et de constituer un plaidoyer pour l'adoption d'une BSG, plusieurs études ont appliqué une évaluation Ex post des impacts genre de la budgétisation dans plusieurs secteurs de l'économie, notamment l'éducation (Demery et al., 1995; Demery, 2002; Tiongson et al., 2003; Austen et al., 2013) et dans la santé (Demery et al., 1995; Demery, 2002; Wagstaff, 2012; Chakraborty et al., 2013).

Ces évaluations ex post sont basées sur le cadre d'analyse de l'incidence des dépenses (Expenditures Incidence Analysis, EIA ou Benefit Incidence Analysis, BIA en Anglais) tel que vulgarisé par Demery et al. (1995). Il s'agit d'analyser l'utilisation des services publics telle que faite par les individus et de la confronter aux financements in-

jectés par l'Etat dans chaque service public afin d'en déceler les inégalités de gains (ou de bénéfices) qu'engendrent ces allocations (Elson, 2002). Ces inégalités peuvent être mesurées, à condition que les données de désagrégation soient disponibles, selon différentes caractéristiques individuelles; notamment les quantiles de revenu, le milieu de résidence, et le sexe. Toutefois, la plupart des études utilisant cette approche proposent une désagrégation selon le quintile de revenu. Filmer (2004) propose une revue détaillée de ces articles scientifiques pour les secteurs de l'éducation et de la santé. L'application de cette approche au secteur de l'éducation au Ghana en 1989 et 1992 a montré que les filles ne profitaient que de 40% des dépenses publiques d'éducation (Demery et al., 1995). Cette proportion était de 37,3% en Côte d'Ivoire en 1995, avec 30,3% en milieu rural et 41,7% en milieu urbain. De même, il met en exergue des différences selon le quintile de revenu, avec 24,7% au niveau du quintile le plus pauvre. Au niveau de la santé, les analyses montrent que les femmes profitaient de 56% des dépenses publiques de santé au Ghana en 1992.

Au lendemain de la crise post-électorale qu'a connu la Côte d'Ivoire en 2011, le gouvernement ivoirien a mis en place à travers les Plans Nationaux de Développement (PND 2012 - 2016), des programmes ambitieux de restructuration de l'économie. Ces programmes ont permis de générer une croissance économique estimée à plus de 7% en moyenne sur les huit dernières années (2012-2020). Afin de redistribuer au mieux les fruits de la croissance économique, et ce particulièrement à l'endroit des plus défavorisés et des plus fragiles (les pauvres, les femmes et les enfants), plusieurs politiques ont été mises en place parmi lesquelles: les programmes d'urgence de sortie de crise, les programmes des logements sociaux, les programmes de filets sociaux et plus dernièrement le programme social du gouvernement. Ces programmes semblent produire des résultats comme l'atteste la réduction de taux de pauvreté passant de 51% en 2011 à 46,3% en 2015. Aussi, le budget consacré au Ministère en charge de la Femme et des enfants a presque doublé entre 2011 et 2020, passant approximativement de 9 milliards F CFA à près de 18 milliards F CFA. L'éducation et la santé sont deux secteurs importants dans lesquels le gouvernement ivoirien désire améliorer l'accessibilité des populations aux services comme l'atteste le programme social du gouvernement. Afin de maximiser les impacts de ces actions dans la réduction des inégalités de genre, le gouvernement ivoirien envisage d'utiliser le budget. Ainsi, cette étude vise à fournir des informations relatives aux performances de la budgétisation actuelle dans la lutte contre les inégalités de genre et ce particulièrement dans le secteur de l'éducation.

Dans une étude similaire réalisée sur la Côte d'Ivoire en 1995, Demery et al. (1995) analyse les performances des dépenses budgétaires de l'éducation dans la réduction de la pauvreté et la réduction des inégalités de genre. Les principaux résultats montrent que les dépenses budgétaires d'éducation ne profitaient pas aux pauvres du fait que ces dépenses concernaient majoritairement l'éducation tertiaire et supérieure qui n'était pas accessible aux pauvres. Aussi, le manque de gain des dépenses budgétaires d'éducation dans la réduction des inégalités était principalement lié au fait que les ménages pauvres ne scolarisaient pas les jeunes filles. Toutefois, ces dernières années le Gouvernement ivoirien a mis place des politiques en vue d'accroître le taux de scolarisation à travers la politique de scolarisation obligatoire. Cette mesure a adapté l'offre de formation en (i) créant des écoles de proximité, (ii) en procédant au recrutement d'enseignants, (iii) en distribuant des kits scolaires au primaire, surtout (iv) en rendant théoriquement gratuite l'école (du primaire à la fin du premier cycle du secondaire) et (v) en levant les barrières liées aux documents administratifs à fournir pour l'inscription.

Toutes les mesures suscitées ayant pour objectif l'atteinte d'une scolarisation de 100% des enfants (jusqu'à 16 ans) devraient permettre une allocation égalitaire des dépenses publiques d'éducation selon les différentes couches de la population et notamment entre filles et garçons. Ainsi, l'on est emmené à se demander si la budgétisation dans l'éducation en Côte d'Ivoire est sensible au genre? Le budget de l'éducation profite-t-il de manière identiques aux filles

qu'aux garçons? Existe-t-il des disparités régionales ou selon le milieu de résidence dans la sensibilité du budget de l'éducation au genre?

L'objectif de cet article est d'évaluer les performances des dépenses publiques d'éducation dans des inégalités de genre d'éducation suite aux différentes mesures mise en place. Il utilise les données de l'enquête sur le niveau de vie des ménages ainsi que les sources administratives pour montrer que la sensibilité du budget de l'éducation au genre a connu une amélioration depuis 1995 avec l'évaluation faite par Demery et al. (1995). En outre, il ressort que des disparités notoires existent entre les régions et selon le milieu de résidence.

Cet article apporte quatre contributions majeures à l'analyse de la BSG. Dans un premier temps, il montre que même si les enquêtes sont une source importante qui donnent des résultats corrects dans l'ensemble, les estimations faites dans certains groupes peuvent être biaisées du fait que les enquêtes utilisées ne soient pas quelques fois conçues pour une analyse de ce type. Par ailleurs, cet article met en exergue les écarts importants qui existent entre zones géographiques en apportant une analyse désagrégée de la BSG au niveau des régions et des milieux de résidence (urbain/rural). De même, à travers la mise en oeuvre de trois méthodes de répartition du budget, cette étude fournit une base de comparaison permettant de mettre en exergue les insuffisances de l'hypothèse d'une répartition égalitaire du budget par utilisation du service. Enfin, cette étude permet de fournir une évaluation récente de la sensibilité du budget éducatif ivoirien au genre après la dernière datant de 1995.

Le reste de cet article est organisé comme suit. La section 2 présente la méthodologie, la section 3 décrit les données. La section 4 présente les résultats et réalise une discussion de ceux-ci, et la section 5 conclut.

## 2 | MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée dans cet article s'inscrit dans le cadre d'analyse des incidences des dépenses budgétaires (EIA) tel que présenté par Demery (2002). Cette méthodologie se décline en trois étapes:

- Estimation des subventions unitaires des services (subvention allouée pour chaque service d'éducation offert). Les données nécessaires à cette estimation sont le budget alloué à l'offre de service. Dans cette étude, cette estimation a été faite par région.
- Imputation des coûts unitaires aux individus utilisant les services. En utilisant les données d'enquêtes notamment les enquêtes niveau de vie, il est possible d'identifier les utilisateurs des services d'éducation. Ainsi, à chaque individu, il est attribué le coût moyen estimé à l'étape précédente.
- Enfin, la dernière étape est celle de l'agrégation des coûts par sous groupe (fille - garçon), selon les régions, les quintiles de revenu ou le milieu de résidence afin d'évaluer les catégories à qui profitent le plus des dépenses publiques d'éducation.

Pour estimer les subventions unitaires, deux hypothèses sont généralement formulées dans la littérature: (i) l'hypothèse des subventions uniformes et (ii) l'hypothèse des coûts uniformes. Wagstaff (2012) indique que la méthode basée sur les coûts uniformes repose sur une hypothèse assez forte. En effet, supposer des coûts uniformes implique que les ménages, pour un niveau d'éducation donné, supporteraient les mêmes coûts pour bénéficier des services et ce, quelque soit le type d'établissement (public ou privé) ou la zone géographique (urbain ou rural). Ainsi,

cette méthode déforme la structure de la répartition des subventions en attribuant une part moindre aux catégories qui bénéficient le plus des dépenses budgétaires. Pour corriger ces insuffisances, un cadre d'analyse plus général est proposé dans la littérature. C'est ce cadre que nous considérons dans cet article. Dans la suite de cette section, nous présentons la méthodologie de Wagstaff (2012) pour le secteur de l'éducation.

La subvention  $S_{ik}$  reçue par un ménage  $i$  est la différence entre le coût réel d'utilisation du service d'éducation au niveau  $k$  (primaire et secondaire) et les frais payés pour l'obtention de ce service.

$$S_{ik} = C_{ik} - F_{ik} = c_{ik}q_{ik} - f_{ik}q_{ik} = s_{ik}q_{ik} \quad (1)$$

où  $c_{ik}$  et  $f_{ik}$  sont respectivement le coût réel par tête du service d'éducation au niveau  $k$  pour le ménage  $i$  et les frais par tête payés par le ménage  $i$  pour un individu de niveau d'éducation  $k$ . La subvention unitaire reçue par le ménage  $i$  pour le service  $k$  est notée  $s_{ik}$ . Nous formulons l'hypothèse selon laquelle les coûts réels du service  $k$  sont linéairement liés au frais payés par les individus pour accéder à ce service. Ainsi, on a:

$$c_{ik} = a_k + \alpha_k f_{ik} \quad (2)$$

avec  $a_k$  qui représente le coût d'un service minimum de base offert,  $f_{ik}$  représente les frais unitaires pour l'accès à un service de meilleure qualité. Ainsi, la subvention unitaire peut s'écrire comme suit:

$$s_{ik} = a_k + (\alpha_k - 1)f_{ik} \quad (3)$$

Cette forme généralise les méthodes des coûts et subventions uniformes car lorsque  $\alpha_k = 0$ , cela est équivalent à la méthode des coûts uniformes, et lorsque  $\alpha_k = 1$  cela correspond à l'hypothèse de subventions uniformes. Sur cette base, les méthodes des coûts et subventions uniformes auront tendance à engendrer une estimation différente des subventions reçues du fait qu'elles imposent des restrictions sur la structure de ladite subvention. Ainsi, si les jeunes filles sont majoritairement dans des établissements fournissant des services de qualité élevée, la méthode des coûts uniformes aura tendance à sous-estimer la subvention reçue par celles-ci; tandis que la méthode des subventions uniformes aura tendance à surestimer la subvention reçue par celles-ci. Comme l'indique Wagstaff (2012), la méthode généralisée semble l'hypothèse la plus plausible à considérer car la méthode des coûts uniformes peut conduire à des subventions négatives en plus du fait qu'elle n'incorpore par l'idée d'un coût plus élevé pour les services de meilleure qualité. La méthode des subventions uniformes est quant à elle une simplification de la méthode générale. Celle-ci a tendance à indiquer les sous-populations qui utilisent le plus un service comme étant celles qui profitent le plus des subventions du gouvernement. La méthode généralisée quant à elle considère un cadre d'analyse global qui permet de se ramener aux deux précédentes méthodes si les données s'y prêtent. Elle prend en compte les frais payés par les usagers pour un service de base et intègre l'idée d'un supplément de coût pour les services de qualité supérieure.

Pour estimer la subvention unitaire  $s_{ik}$ , l'équation 3 est agrégée par niveau d'éducation (primaire et secondaire) et par région de sorte que, la subvention totale d'un niveau d'éducation  $k$  dans la région  $j$ , notée  $S_k^j$  est égale:

$$S_k^j = a_k Q_k^j + (\alpha_k - 1) F_k^j \quad (4)$$

où  $Q_k^j$  le nombre total d'individus bénéficiant de services d'éducation du niveau  $k$  (primaire ou secondaire) et  $F_k^j$  le montant total des frais d'éducation du niveau  $k$  dans la région  $j$ . Pour estimer les paramètres  $a_k$  et  $\alpha_k$ , contrairement à Wagstaff (2012) qui fixe des valeurs de manière ad-hoc, nous utilisons les données par région afin d'obtenir des estimations par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO). L'introduction de la différenciation des budgets par région permet de prendre en compte les critiques formulées par Filmer (2004); Wagstaff (2012) sur l'hypothèse de coûts uniformes des services sur l'ensemble du territoire. Par exemple, les dépenses en zone urbaines sont généralement plus importantes que celles des zones rurales en raison de la qualité de service et de la taille des infrastructures.

Afin de réaliser des comparaisons méthodologiques, nous considérons les trois méthodes d'estimation des subventions que sont: (i) la méthode des subventions uniformes ou fixes, (ii) la méthode des coûts uniformes ou fixes, et (iii) la méthode généralisant des deux précédentes méthodes avec la détermination des paramètres  $a_k$  et  $\alpha_k$ . Une fois, les paramètres  $a_k$  et  $\alpha_k$  estimés, nous utilisons l'équation (3) afin d'estimer les subventions unitaires  $s_{i,k}$ . L'estimation des subventions de différents groupes (par genre et quintile de revenu) est ensuite obtenue par simple agrégation des subventions unitaires par sous-population. Par exemple, les subventions dont bénéficient les filles en pourcentage (%) sont ainsi données selon la formule :

$$x_i = \frac{\sum_j \sum_k s_k^j}{\sum_j S_j} \quad (5)$$

où  $i$  est le groupe d'individus (filles/garçons, quintile de revenu, milieu de résidence),  $k$  représente le niveau d'étude (primaire ou secondaire), et  $j$  la région.

### 3 | DONNÉES ET STATISTIQUES

#### 3.1 | Sources de données

La mise en oeuvre d'une analyse de l'incidence du budget requiert deux types de données (Demery, 2002; Elson, 2002; Demery et al., 1995) que sont (i) les statistiques sur l'utilisation des services publics considérés selon le type d'utilisateurs (regroupés selon le sexe, la catégorie sociale, le lieu d'habitation, ...) et (ii) les coûts unitaires nets (supportés par l'Etat) d'utilisation des différents services publics considérés (selon les lieux d'habitation).

Deux sources de données peuvent être mobilisées pour les statistiques d'utilisation : (i) les enquêtes niveau de vie (ENV, en anglais Living Standard Measurement Survey, LSMS) et (ii) les annuaires de l'éducation nationale (Austen et al., 2013; Wagstaff, 2012; Demery, 2002; Demery et al., 1995). Dans cette étude, nous mobilisons les statistiques d'utilisation des annuaires pour l'estimation des subventions unitaires et les statistiques de l'ENV pour l'imputation des subventions unitaires. Deux raisons militent pour le choix des statistiques des annuaires pour l'estimation des subventions unitaires: la précision et la régularité. Les annuaires sont des recensements sur les statistiques de l'éducation tandis que les ENV sont des enquêtes par sondage. De ce point de vue, les données des annuaires sont donc plus précis et exhaustifs. Une analyse comparative des enquêtes et des annuaires pour les statistiques de fréquentation

permet de mettre en exergue les différences d'estimations que peut engendrer l'utilisation des enquêtes.

Aussi, la non régularité des statistiques d'enquête<sup>1</sup> peut en limiter l'utilisation pour des études dynamiques. Ainsi, nous utilisons l'annuaire des statistiques de l'éducation pour l'année scolaire 2014-2015<sup>2</sup> (préscolaire, primaire, secondaire général, et secondaire technique). Un autre avantage de ces annuaires est qu'ils contiennent les données désagrégées par direction régionale de l'éducation, ce qui correspond au niveau de désagrégation du budget de l'Etat pour le secteur de l'éducation. Il convient de noter que le manque d'information provenant des annuaires sur l'enseignement supérieur (seul l'annuaire de l'année universitaire 2013-2014 est disponible) contraint à ne pas inclure le supérieur dans cette étude.

### 3.2 | Quelques statistiques

Le tableau 1 présente les statistiques concernant les données de budget d'éducation, celles d'utilisation des services d'éducation primaire et secondaire et celles des dépenses d'éducation des ménages.

Le budget total de l'éducation pour l'année scolaire 2014-2015 est de 613,28 milliards de F CFA, avec environ deux-tiers (407,25 milliards de F CFA) alloués au secondaire. L'on enregistre des fortes variations au niveau des régions, avec 2,158 milliards de F CFA comme valeur minimale au Folon et 78,264 milliards de F CFA comme valeur maximale à Abidjan pour le secondaire et 698 millions de F CFA comme valeur minimale au Folon et 21,707 milliards de F CFA comme valeur maximale à Abidjan pour le primaire. Quand à l'utilisation des services, elle est de 3,371 millions d'élèves au primaire et 1,479 millions d'élèves au secondaire.

Comme le montre le Tableau 1, les statistiques sur l'utilisation des services d'éducation par les enquêtes sont certes globalement fiables mais il persiste quelques écarts relativement importants pour certaines régions. Il apparaît clairement une divergence entre les statistiques des annuaires statistiques de l'éducation et celle des enquêtes niveau de vie (ENV). En effet, pour onze (11) régions sur trente-trois (33), il y a des divergences importantes entre les statistiques des annuaires statistiques de l'éducation et celles des ENV. Cette problématique n'est pas propre au secteur de l'éducation; une situation similaire est décrite dans la littérature, notamment dans les travaux de Wagstaff (2012).

Les dépenses des ménages sont estimées à 63,977 milliards de F CFA pour le secondaire et à 33,133 milliards de F CFA pour le primaire. A ce niveau également, les disparités sont assez importantes. La valeur minimale estimée est de 5 millions au secondaire et de 12 millions au primaire dans la région du Folon tandis qu'à Abidjan, l'on enregistre les valeurs maximales de 32,921 milliards et de 18,944 milliards pour le secondaire et le primaire respectivement.

Comme indiqué plus haut, trois méthodes d'estimation des subventions ont été retenues: la méthode des subventions uniformes ou fixe, la méthode des coûts uniformes ou fixes et la méthode générale. Comme présenté dans le tableau 3, la subvention estimée est plus élevée en utilisant la méthode des coûts et moins élevée en utilisant la méthode générale. Ainsi, au primaire, la subvention par tête est estimée autour de 60 000 FCFA tandis que cette subvention est de 270 000 FCFA au secondaire; avec quelques variations selon la méthode utilisée. Au niveau du primaire, l'application de la méthode générale met en exergue le fait que la subvention par tête dans certaines régions,

<sup>1</sup> Par exemple sur la période 2000-2020, seulement quatre enquêtes ENV ont eu lieu en 2002, 2008, 2015 et 2018

<sup>2</sup> Les annuaires du préscolaire, primaire et secondaire général sont disponibles sur la plateforme [www.men-dpes.org/](http://www.men-dpes.org/) et ceux du secondaire technique sont disponibles sur la plateforme [www.cifpro.org/](http://www.cifpro.org/)

notamment le Bounkani, est trois fois plus élevée que celle observée dans la région du Bafing ou de l'Agneby-Tiassa par exemple. Ces variables régionales sont plus importantes; avec une subvention par tête au moins dix fois plus élevée dans des régions comme les Grands-Ponts, Abidjan et Yamoussoukro que celle observée dans la région du Worodougou.

Table (1) Données de budget d'éducation, d'utilisation et des out-of-pocket des ménages

3[6]*Region	2[4]*Budget (en 000 000)		Fréquentation (en 000)									Dépense des Ménages (en 000 000)	
			ENV						Annuaire			ENV	
			Primaire	Secondaire	Primaire	IC inf	IC sup	Secondaire	IC inf	IC sup	Primaire	Secondaire	Primaire
Agneby-Tiassa	9 076	13 476	79	56	101	39	19	59	120	51	484	962	
Bafing	1 531	3 892	17	11	22	3	(0)	6	26	3	39	30	
Bagoue	3 514	7 277	46	34	58	13	5	20	39	12	147	260	
Belier	4 096	10 266	74	55	93	25	12	38	67	23	207	657	
Bere	1 698	2 349	25	15	35	7	0	14	45	9	65	129	
Bounkani	2 558	3 371	48	22	75	1	(0)	2	25	7	79	4	
Cavally	5 194	4 487	58	36	79	15	4	27	68	18	142	407	
Abidjan	21 707	78 264	670	563	777	451	371	532	604	427	18 944	32 921	
Yamoussoukro	4 630	47 747	56	41	72	44	28	60	51	40	482	2 054	
Folon	692	2 158	12	9	16	1	0	2	12	1	12	5	
Gbeke	9 611	23 197	168	127	209	123	77	168	160	71	993	2 357	
Gbokle	3 105	3 020	43	29	58	6	(0)	13	55	12	227	114	
Goh	8 325	11 547	119	82	156	47	17	78	140	69	1 971	1 618	
Gontougo	12 141	15 802	120	82	158	36	15	56	116	42	620	1 075	
Grands-Ponts	4 934	10 497	52	35	68	40	7	72	68	31	279	2 150	
Guemon	7 386	4 524	137	92	181	37	(11)	85	109	31	431	1 278	
Hambol	4 276	5 446	59	41	78	16	0	32	58	15	63	152	
Haut-Sassandra	14 639	16 238	179	125	232	88	52	123	250	95	1 009	2 759	
Iffou	2 540	8 967	51	37	65	23	4	41	57	26	71	531	
Indenie-Djuablin	5 039	12 925	82	61	104	42	21	62	80	41	237	1 230	
Kabadougou	2 985	8 354	26	14	39	6	2	10	32	11	19	147	
La Me	6 569	11 947	70	48	92	23	10	37	86	39	329	729	
Loh-Djiboua	10 676	7 779	101	78	124	68	27	109	149	62	721	2 837	
Marahoue	9 925	9 743	108	71	146	61	28	94	131	59	408	1 341	
Moronou	4 924	6 843	67	52	82	17	5	29	59	28	150	427	
N'zi	4 283	6 832	46	35	57	30	11	49	41	21	55	344	
Nawa	6 822	4 644	153	109	196	39	10	67	160	48	1 029	1 818	
Poro	5 326	22 444	102	72	131	36	12	59	101	32	878	1 495	
San-Pedro	5 953	6 247	115	74	156	29	5	53	118	41	1 381	2 092	
Sud-Comoe	7 540	15 060	105	70	140	41	17	66	104	47	917	1 133	
Tchologo	2 376	4 758	52	35	70	13	1	24	49	14	268	360	
Tonkpi	8 589	11 245	135	106	164	25	9	41	154	42	434	540	
Worodougou	3 375	5 906	31	22	40	1	(0)	3	39	10	46	20	
<b>National</b>	<b>206 031</b>	<b>407 254</b>	<b>3 207</b>	<b>3 021</b>	<b>3 393</b>	<b>1 446</b>	<b>1 294</b>	<b>1 598</b>	<b>3 371</b>	<b>1 479</b>	<b>33 133</b>	<b>63 977</b>	

## 4 | RÉSULTATS ET DISCUSSION

Cette section présente les résultats de l'analyse en considérant les trois approches énumérées plus haut pour des raisons de comparaison. La méthode généralisée est la méthode retenue (pour les raisons évoquées dans la section méthodologie) dans les discussions. Dans un premier temps, les acquis enregistrés depuis 1995 sont présentés puis une analyse des disparités régionales est faite.

### 4.1 | Une réduction des inégalités au niveau national

Les résultats des analyses effectuées montrent que la part des subventions d'éducation bénéficiant aux filles varie entre 42,4% et 46,18% selon la méthode. Cette différence de 4 points de pourcentage entre la méthode des subventions uniformes et la méthode générale montre bien l'impact des hypothèses (subvention uniforme ou coût uniforme) qui sous-tendent chacune de ces méthodes sur l'estimation de la subvention que reçoit les ménages. Comme indiqué dans la section méthodologique de cet article, la méthode des subventions uniformes étant un cas particulier de la méthode générale. Les résultats de notre analyse montrent clairement que la méthode des subventions uniformes, quoique très utilisée dans la littérature, engendre toutefois une sous-estimation de la part des subventions bénéficiant aux filles. Ce résultat est conforme à la littérature (cf. les critiques de Filmer (2004); Wagstaff (2012) notamment). En outre, la méthode des coûts uniformes qui est une alternative de la méthode basique des subventions uniformes, engendre également une sous-estimation de deux points de pourcentage au niveau national. Toutefois, le sens dans lequel va la mauvaise estimation engendrée par la méthode des subventions uniformes est fonction du milieu de résidence. En effet, tandis que l'on enregistre une sous-estimation de 2,77 points de pourcentage en milieu urbain, une surestimation de 1,69 points de pourcentage est enregistrée en milieu rural. Ce résultat met en exergue l'hétérogénéité de la subvention unitaire en fonction du milieu notamment du fait de la différence de qualité dans l'éducation qui engendre des coûts additionnels. En effet, l'offre privée d'éducation, majoritairement présente en milieu urbain, a un coût plus élevé que l'offre publique de base; ce qui engendre des subventions plus importantes de l'Etat.

La suite de l'analyse se fera avec la méthode généralisée. Toutefois, en cas de comparaison de nos résultats avec ceux de Demery et al. (1995), les résultats de l'approche basique des subventions uniformes sont utilisées pour assurer la comparabilité.

De manière générale, la part des subventions d'éducation bénéficiant aux filles est de 46,18% pour l'année scolaire 2014-2015. La répartition de la subvention d'éducation entre filles et garçons demeure plus proche de la situation égalitaire en milieu urbain (47,01%) qu'en milieu rural (42,78%). Il ressort également de l'analyse que des progrès ont été réalisés depuis l'évaluation faite en 1995 par Demery et al. (1995). En effet, la part des subventions d'éducation bénéficiant aux filles est passée de 37,3% en 1995 à 42,4% en 2015, soit une hausse de 5 points de pourcentage en 20 années. Même si la réduction des inégalités entre filles et garçons dans l'ensemble est faible et lente, les écarts se sont plus réduits en milieu rural. En effet, la part des subventions d'éducation bénéficiant aux filles dans le milieu rural est passée de 30,3% en 1995 à 44,47%, soit 14 points de pourcentage en 20 années; tandis qu'on enregistre que 2,5 points de pourcentage d'amélioration en milieu urbain en 20 années.

L'analyse globale faite plus haut cache toutefois quelques disparités selon le niveau d'études (primaire ou secondaire). Les statistiques présentées dans le Tableau 4 montrent que la part des subventions bénéficiant aux filles se rapproche plus de celle des garçons dans le primaire (47,02%) que dans le secondaire (45,76%). Cette tendance est

plus accentuée dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux. En effet, la situation du primaire dans les milieux urbains est quasi égalitaire avec 49,83% des subventions d'éducation bénéficiant aux filles; tandis que cette proportion est de 46,19% au niveau du secondaire. Quant aux milieux ruraux, l'on constate que le gap est plus important, avec 43,61% et 40,20% bénéficiant aux filles respectivement au primaire et au secondaire. L'analyse comparative des résultats par milieu et selon le niveau d'étude avec les résultats pour l'année 1995 produits par Demery et al. (1995) montre que d'importants progrès ont été réalisés. L'on est passé d'une part de 38,3% et de 19% en 1995 en milieu rural respectivement au primaire et au secondaire à des parts de 44,49% et 44,41% en 2014-2015. Cependant, les progrès sont moins importants en milieu urbain, avec une part qui est passée de 43,9% en 1995 à 43,01% en 2014-2015 pour le secondaire; le primaire étant à une situation quasi égalitaire avec 49,08% en 2014-2015 contre 45,7% en 1995.

L'analyse de la part des subventions d'éducation bénéficiant aux filles selon le quintile de revenu du ménage montre que la distribution est plus proche de l'égalité au niveau des deux quintiles de haut revenu, avec 48,19% et 48,37% respectivement. Cet indicateur est plus faible d'environ trois points de pourcentage au niveau des plus faibles revenus. Il convient toutefois de souligner les bonnes performances enregistrées au niveau des revenus faibles. En effet, la part des subventions d'éducation bénéficiant aux filles a presque doublé, passant de 24,7% en 1995 à 44,85% en 2014-2015.

Cette analyse montre que d'importants progrès ont été réalisés dans la réduction des inégalités de genre dans l'allocation du budget d'éducation, surtout en faveur des couches défavorisées et des zones rurales. Ces améliorations sont les effets des politiques de gratuité, de l'école obligatoire et des mesures d'accompagnement mises en place. Afin de proposer une analyse plus fine, une désagrégation au niveau des régions est proposée. Elle vise à déceler les éventuelles disparités régionales dans l'allocation du budget d'éducation entre filles et garçons.

Table (2) Part des subventions en faveur des jeunes filles selon le milieu de résidence et le quintile de revenu

milieu	quintile	Méthode de la subvention uniforme	Méthode du coût uniforme	Méthode généralisée
<b>National</b>	<b>National</b>	<b>0,4240</b>	<b>0,4419</b>	<b>0,4618</b>
<b>Urbain</b>	<b>National</b>	<b>0,4424</b>	<b>0,4406</b>	<b>0,4701</b>
<b>Rural</b>	<b>National</b>	<b>0,4447</b>	<b>0,4457</b>	<b>0,4278</b>
<b>National</b>	Quintile 1	0,4485	0,4445	0,4595
<b>National</b>	Quintile 2	0,4200	0,4257	0,4094
<b>National</b>	Quintile 3	0,4285	0,4320	0,4525
<b>National</b>	Quintile 4	0,4445	0,4400	0,4819
<b>National</b>	Quintile 5	0,4783	0,4719	0,4837
Urbain	Quintile 1	0,4447	0,4247	0,4713
Urbain	Quintile 2	0,4198	0,4300	0,4058
Urbain	Quintile 3	0,4445	0,4503	0,4717
Urbain	Quintile 4	0,4294	0,4242	0,4803
Urbain	Quintile 5	0,4732	0,4706	0,4913
Rural	Quintile 1	0,4531	0,4710	0,4439
Rural	Quintile 2	0,4204	0,4153	0,4183
Rural	Quintile 3	0,3879	0,3826	0,3922
Rural	Quintile 4	0,5100	0,5188	0,4930
Rural	Quintile 5	0,5255	0,4851	0,3611

## 4.2 | De fortes disparités régionales

Dans cette sous-section, nous analysons les disparités régionales de la subvention bénéficiant aux jeunes filles. Il apparaît clairement une très forte disparité entre les régions. Le Graphique 1 présente la distribution régionale de la part des subventions d'éducation en faveur des jeunes filles en Côte d'Ivoire. Les régions en couleur verte sont celles pour lesquelles le répartition du budget d'éducation se rapproche de l'égalité.

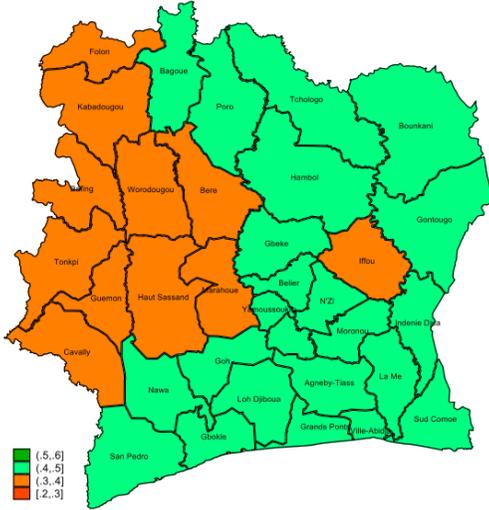
L'évaluation de la part du budget d'éducation bénéficiant aux jeunes filles est fortement influencée par la méthode de calcul des subventions comme l'indique le graphique ci-dessous. En effet, la méthode des subventions uniformes identifie toute la zone de l'ouest de la Côte d'Ivoire et l'Iffou comme les zones pour lesquelles les jeunes filles bénéficient le moins des subventions publiques d'éducation. Dans ces localités, la part des subventions d'éducation en faveur des jeunes filles, selon la méthode des subventions uniformes, est en deçà de 40%.

Les principales régions où les jeunes filles bénéficient le plus des subventions de l'Etat dans l'éducation sont (en utilisant la méthode généralisée) : le district d'Abidjan, la Nawa, le Bere, le Moronou et le Tchologo. Dans ces zones, près de 50% du budget d'éducation bénéficient aux jeunes filles. Toutefois, dans les régions du Folon, du Tonpki, du Worodougoue et de la Marahoue, les jeunes filles bénéficient peu du budget d'éducation. Cette assertion est confirmée par les trois méthodes d'estimation des subventions d'éducation.

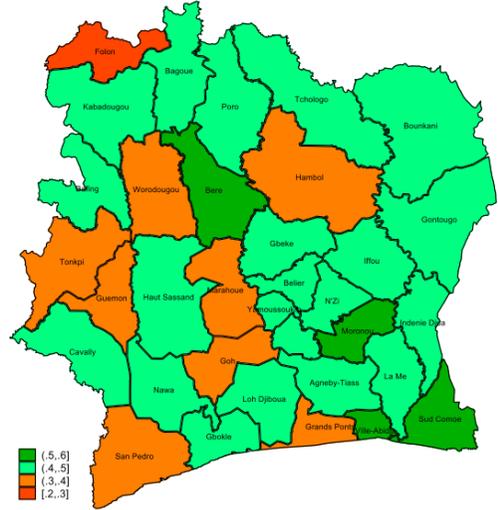
Lorsque l'on désagrège les subventions d'éducation selon les régions et le niveau d'étude (primaire, secondaire), il apparaît que pour la plus part des régions, la part des subventions dont bénéficient les jeunes filles est plus importante au primaire comparativement au secondaire. Seules dans les régions du Bere, du Bounkani, du district d'Abidjan, du Gbokle, de l'Indenié-djuablin, du Moronou, de San-Pedro, du Sud-Comoé et du Tchologo, la part des subventions bénéficiant aux jeunes filles est supérieur dans le secondaire comparativement au primaire.

Ainsi, l'analyse de cette sous-section démontre d'une part une forte disparité régionale dans la distribution des subventions d'éducation et d'autre part que les régions, où les jeunes filles bénéficient peu des subventions d'éducation, sont réparties sur toute l'étendue du territoire. Aussi, quoique d'importants progrès aient été réalisés dans l'allocation des subventions d'éducation au plan national, il demeure toutefois encore de fortes disparités entre régions.

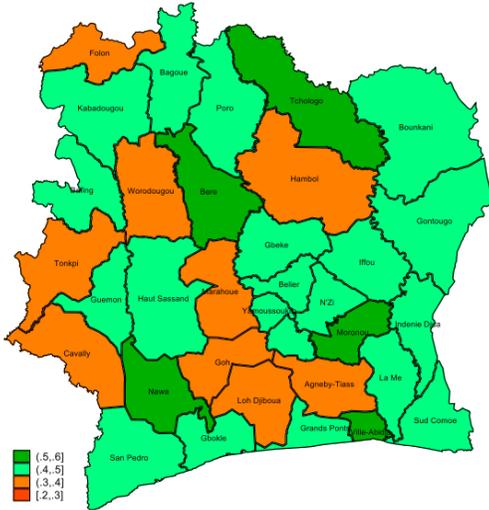
Figure (1) Part des subventions en faveur des jeunes filles  
méthode de subvention fixe



méthode de coût fixe



méthode généralisée



## 5 | CONCLUSION

Cet article avait pour objectif d'effectuer une analyse ex-post du budget d'éducation de la Côte d'Ivoire sous l'angle de vue de la budgétisation sensible au genre en vue d'évaluer les efforts consentis et de faire ressortir les disparités régionales en matière d'allocation budgétaire entre filles et garçons. A cet effet, les données de l'enquête sur le niveau de vie des ménages de 2015, de l'annuaire statistique de l'éducation 2015 et les données du budget de 2015 ont été mobilisés.

Les résultats montrent que même si des progrès sont enregistrés, la marche vers l'égalité dans l'allocation filles-garçons du budget est relativement lente, avec seulement une réduction de cinq points de pourcentage en 20 ans. Toutefois, la réduction des inégalités est plus forte au niveau des milieux ruraux et des plus faibles revenus. De plus, il ressort que la part des subventions bénéficiant aux filles est très inégalement répartie selon les régions.

Cette analyse met en évidence les progrès réalisés en matière de BSG dans l'éducation tout en soulignant les gaps à combler tant au niveau national qu'au niveau régional. L'analyse montre que les politiques d'écoles obligatoires et de gratuité ont permis d'atteindre des résultats satisfaisants. Cependant, elles doivent être poursuivies et renforcées de sorte à permettre l'élimination des inégalités filles-garçons dans l'allocation du budget de l'éducation en Côte d'Ivoire.

## 6 | ANNEXES

Table (3) Subvention par tête de l'éducation par région selon les différentes approches

3[6]* Region	Subvention unitaire (en 000)					
	Primaire			Secondaire		
	Subvention uniforme	Cout uniforme	Générale	Subvention uniforme	Cout uniforme	Générale
Agneby-Tiassa	76	49	38	262	193	177
Bafing	60	38	35	1 113	978	178
Bagoue	90	106	64	595	618	234
Belier	61	68	60	448	492	260
Bere	38	21	30	260	198	171
Bounkani	104	208	105	467	70	28
Cavally	76	64	46	252	213	205
Abidjan	36	49	87	183	215	360
Yamoussoukro	91	101	66	1 193	1 308	310
Folon	60	64	56	1 707	1 437	161
Gbeke	60	64	60	326	587	384
Gbokle	57	44	45	246	119	111
Goh	60	58	57	167	107	175
Gontougo	104	108	58	373	312	208
Grands-Ponts	72	54	43	344	477	390
Guemon	68	87	69	144	179	303
Hambol	74	75	54	354	371	211
Haut-Sassandra	59	41	41	171	157	230
Iffou	44	39	47	341	292	200
Indenie-Djuablin	63	65	56	314	318	248
Kabadougou	95	78	44	792	455	135
La Me	77	62	46	309	177	149
Loh-Djiboua	71	47	40	125	142	299
Marahoue	76	62	46	164	170	235
Moronou	84	97	62	242	136	139
N'zi	104	115	59	333	492	300
Nawa	43	41	56	97	85	229
Poro	53	53	60	694	773	301
San-Pedro	51	50	62	154	100	242
Sud-Comoe	72	75	61	319	277	211
Tchologo	49	53	61	343	312	222
Tonkpi	56	49	48	271	159	138
Worodougou	86	67	42	610	87	31
<b>National</b>	<b>61</b>	<b>60</b>	<b>59</b>	<b>275</b>	<b>279</b>	<b>271</b>

Table (4) Part des subventions bénéficiant aux jeunes filles selon le niveau d'études

2[0] Région	Subventions fixes		Coût fixes		Généralisée	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
Agneby-Tiassa	0,4666	0,4024	0,4754	0,3609	0,4686	0,3583
Bafing	0,4238	0,2859	0,4611	0,4174	0,4494	0,4205
Bagoue	0,4646	0,3992	0,5142	0,4230	0,5008	0,4102
Belier	0,4856	0,3678	0,4798	0,3834	0,4789	0,3598
Bere	0,4429	0,3057	0,4432	0,5968	0,4304	0,5636
Bounkani	0,4562	0,3778	0,4373	0,4836	0,4389	0,4792
Bavally	0,4521	0,3342	0,4693	0,3228	0,4708	0,2994
Abidjan	0,5051	0,4938	0,5081	0,5158	0,5057	0,5304
Yamoussoukro	0,4669	0,4172	0,4661	0,4302	0,4524	0,4244
Folon	0,4260	0,2745	0,3604	0,1879	0,3612	0,1934
Gbeke	0,4734	0,3855	0,5355	0,3810	0,5336	0,3960
Gbokle	0,4482	0,3521	0,3654	0,5494	0,3671	0,5545
Goh	0,4548	0,3648	0,3898	0,3616	0,3122	0,3749
Gontougo	0,4758	0,3835	0,5195	0,4616	0,5265	0,4170
Grands-Ponts	0,4716	0,4268	0,5044	0,3178	0,4755	0,4220
Guemon	0,4417	0,3158	0,4330	0,2810	0,4452	0,4483
Hambol	0,4653	0,3723	0,4220	0,3261	0,4255	0,3503
Haut-Sassandra	0,4481	0,3437	0,4220	0,3910	0,4292	0,3948
Iffou	0,4628	0,3633	0,4893	0,4230	0,4961	0,4195
Indenie-djuablin	0,4679	0,3968	0,4364	0,4721	0,4288	0,4431
Kabadougou	0,4490	0,3339	0,4495	0,4311	0,4451	0,4181
La Me	0,4748	0,4125	0,4975	0,4428	0,4907	0,4224
Loh-Djiboua	0,4490	0,3636	0,4569	0,3603	0,4644	0,3537
Marahoue	0,4432	0,3290	0,4289	0,3659	0,4239	0,3810
Moronou	0,4681	0,3959	0,4877	0,5522	0,4945	0,5789
N'zi	0,4580	0,3677	0,4821	0,3949	0,4832	0,4029
Nawa	0,4477	0,3314	0,5237	0,3193	0,5502	0,4817
Poros	0,4801	0,4022	0,4754	0,4152	0,4780	0,4674
San-Pedro	0,4662	0,3931	0,3950	0,4002	0,4187	0,4697
Sud-Comoe	0,4725	0,4553	0,4822	0,5173	0,4601	0,4858
Tchologo	0,4725	0,4211	0,4915	0,4968	0,4997	0,5441
Tonkpi	0,4442	0,3170	0,4387	0,2750	0,4100	0,2737
Worodougou	0,4390	0,3207	0,3975	0,3630	0,3946	0,3896
<b>National</b>	<b>0,4671</b>	<b>0,4079</b>	<b>0,4696</b>	<b>0,4283</b>	<b>0,4702</b>	<b>0,4576</b>
<b>Urbain</b>	<b>0,4908</b>	<b>0,4301</b>	<b>0,4979</b>	<b>0,4266</b>	<b>0,4983</b>	<b>0,4619</b>
<b>Rural</b>	<b>0,4449</b>	<b>0,4441</b>	<b>0,4460</b>	<b>0,4448</b>	<b>0,4361</b>	<b>0,4020</b>

## References

- Austen, S., Costa, M., Sharp, R., & Elson, D. (2013). Expenditure incidence analysis: a gender-responsive budgeting tool for educational expenditure in timor-leste? *Feminist Economics*, 19(4), 1–24.
- Chakraborty, L., Singh, Y., & Jacob, J. (2013). Analyzing public expenditure benefit incidence in health care: Evidence from india. *Levy Economics Institute, Working Papers Series*, (748).
- Demery, L. (2002). Gender and public spending: Insights from benefit incidence.
- Demery, L., Chao, S., Bernier, R., & Mehra, K. (1995). The incidence of social spending in ghana.
- Downes, R., Von Trapp, L., & Nicol, S. (2017). Gender budgeting in oecd countries. *OECD Journal on Budgeting*, 16(3), 71–107.
- Elson, D. (2002). Gender responsive budget initiatives: Key dimensions and practical examples. *Gender Budget Initiatives*, 16.
- Elson, D., & Sharp, R. (2010). *Gender-responsive budgeting and women's poverty*. The International Handbook of Gender and Poverty: Concepts, Research and Policy.
- Filmer, D. (2004). The incidence of public expenditures on health and education. *Background note for the World Development Report*.
- Morrissey, S. (2018). *Gender Budgeting: A Useful Approach for Aotearoa New Zealand*. New Zealand: Treasury Working Paper.
- O'Hagan, A., & Klatzer, E. (2018). *Gender budgeting in Europe: Developments and challenges*. Springer.
- Stotsky, M. J. G. (2016). *Gender budgeting: Fiscal context and current outcomes*. International Monetary Fund.
- Stotsky, M. J. G., Kolovich, M. L., & Kebhaj, S. (2016). *Sub-Saharan Africa: A Survey of gender budgeting efforts*. International Monetary Fund.
- Tiongson, M. E., Davoodi, M. H. R., & Asawanuchit, S. S. (2003). *How useful are benefit incidence analyses of public education and health spending*. International Monetary Fund.
- Wagstaff, A. (2012). Benefit-incidence analysis: are government health expenditures more pro-rich than we think? *Health economics*, 21(4), 351–366.